



Mrs: J. Masson, A. Valentin, J. Thomas, R. Lazrak, C.F Dupau, P. Citaire, P. Rolland.

Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Legall, A. Laumonier-Mairesse.

**Autre(s) participant(s):** Mr Attard et Mme Boluix (Geniez), Mme Haddaoui (SOLIHA), Mr Hugonenc (Réanova)

---

## **1 – AIDES SOLIHA 78**

Le CS a demandé à SOLIHA 78 de faire le point sur l'attribution des aides financières.

Mme Haddaoui, présente à ce CS, nous a informé sur l'évolution de l'attribution des aides.

239 dossiers sont éligibles et des dossiers viennent encore de lui parvenir.

**Une lettre d'information sera envoyée à toutes les personnes recevant ces aides pour les informer des méthodes d'attribution, de calcul et sur l'emploi des documents reçus.**

## **SOLIHA 78 vous rappelle que vous pouvez les contacter pour tous renseignements.**

Les coordonnées de contact vous seront précisées sur le document que vous recevrez.

A titre indicatif le n° du standard = 01 39 07 78 51.

## **2 - RENOVATION**

**L'assemblée générale aura lieu le 17 mai 2017 (à confirmer).**

Le CS a validé le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) ainsi que le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières).

Les mois de Février et de Mars verront les appels d'offres, la consultation des entreprises et la sélection de ces entreprises.

Une réunion d'info sera effectuée le fin mars 2017 (en attente de confirmation). Il vous sera remis lors de cette réunion les fiches de quote-part ainsi qu'un livret de présentation du projet.

**Des permanences individuelles seront assurées par Réanova les 12, 19, 20, 26 et 28 avril 2017.** Les conditions pour ces permanences vous seront communiquées dès que possible.

L'ensemble des acteurs (CS, Syndic, Réanova) continue la recherche d'aides financières.

Nous rappelons aux copropriétaires qui sont à la retraite que les caisses de retraite peuvent accorder des aides.

Les conditions vous seront données ultérieurement.

Le CS vous fera parvenir sous forme papier et sur le site un document d'enquête concernant l'aspect technique sur la rénovation des bâtiments. Ce document sera à déposer dans la boîte aux lettres située à la loge avant le 28-02-2017.

Les réponses vous seront apportées par Réanova lors de la réunion fin mars.

### **3 – DIVERS**

Le syndic a alerté l'ensemble de la résidence sur le vol d'un véhicule. Il est très difficile d'empêcher ce genre d'acte. Il a été demandé à la PN et PM la possibilité d'augmenter les patrouilles.

Nous vous rappelons que si vous constatez des comportements inhabituels sur nos parkings où autres endroits (caves, halls d'entrée) ► faire appel aux forces de police en faisant le 17.

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*

---

coordonnées de contact vous seront précisées sur le document que vous recevrez

